

# **RAPPORT D'ÉTAPE**

## **MISSION DE MISE EN PLACE DES**

### **INSTITUTS CARNOT DE L'ÉDUCATION (ICÉ)**

**ROGER FOUGÈRES**

**Décembre 2015**

## **REMERCIEMENTS**

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements aux différentes personnes qui m'accompagnent dans cette mission :

François LOUVEAUX et Sophie FERMIGIER pour leurs compétences et leurs connaissances respectives qu'ils ont mises au service de la mission avec constance et détermination.

Marie Claude PENLOUP et Claude FABRE, correspondants successifs de la DGESIP.

Daniel SIMON pour les riches discussions que nous avons eues depuis plus de deux ans sur la question du transfert.

A ces remerciements je souhaite associer:

Les trois Rectrices, les responsables des trois sites universitaires, le président de l'ENS de Lyon et le Directeur de l'IFE/ENS pour l'intérêt qu'ils portent au projet et le soutien qu'ils lui apportent.

Jean Marc MONTEIL pour m'avoir fait bénéficier de sa riche expérience, de ses compétences et réflexions sur le système éducatif français et le monde de la recherche sur l'éducation.

Jean-Michel JOLION pour son écoute, sa disponibilité et pour les nombreuses et fructueuses discussions que nous avons eues sur un thème initialement élaboré en commun.

## **LES INSTITUTS CARNOT DE L'ÉDUCATION (ICÉ) EN QUELQUES PHRASES**

Les ICÉ sont des structures de coopération entre enseignants et chercheurs sur l'éducation. Ce sont des lieux d'échanges, de dialogue et d'élaboration de projets partagés. Leur objectif est d'établir des liens structurés, à grande échelle, entre le monde de l'éducation et celui de la recherche. Ils visent à mettre en réseau des membres du système éducatif et du monde de la recherche.

Devant les enjeux liés à la loi sur la refondation de l'école il est apparu nécessaire de renforcer ces liens autour de trois missions dévolues aux ICÉ : innover au sein du système éducatif par transfert de résultats de recherche selon une démarche « *bottom up* », susciter au sein des unités de recherche des recherches de nature pluridisciplinaire pour accroître le *background* actuel de connaissances sur des questions vives que se posent les enseignants au travers de leurs pratiques pédagogiques, assurer une large diffusion des travaux des ICÉ, notamment vis à vis des ESPE, pour les formations initiale, continuée et continue.

Toutes les disciplines scientifiques s'intéressant aux questions éducatives peuvent être impliquées dans les actions des ICÉ. Tous les niveaux de formation sont concernés, de la maternelle à l'Université.

Les ICÉ bénéficient du transfert du concept qui a donné lieu aux Instituts Carnot actuels qui sont des structures de coopération entre Entreprises et Universités / Grandes Écoles. C'est en ce sens que nous reprenons ici le vocable « institut Carnot » même si cet intitulé peut donner lieu à une discussion et à une modification à la fin de l'expérimentation. Le concept a été adapté au système éducatif avec notamment une mission de transfert de données de la recherche pour innover et des actions de large diffusion des travaux, à l'inverse de certains aspects de confidentialité au sein des Carnot actuels.

Un ICÉ pilote, un démonstrateur, est en cours de montage dans la Région Auvergne Rhône-Alpes.

### **INTRODUCTION**

Le présent document est le fruit du travail de la mission de préfiguration créée par Madame la Ministre de l'ENESR et Monsieur le Secrétaire d'État à l'ESR pour la mise en place en France d'Instituts Carnot de l'Éducation. Il comprend cinq parties.

La première décrit ce que seront les Instituts Carnot de l'Éducation pour favoriser le développement de liens structurés entre le monde des enseignants et celui des chercheurs travaillant sur les questions de l'éducation.

La seconde se rapporte aux différentes présentations du projet ICÉ que la mission a faites auprès des différents acteurs potentiels de la Région Auvergne Rhône-Alpes et des directions centrales au ministère, dans la perspective d'une expérimentation dans cette région d'un ICE pilote, ainsi qu'au bilan des échanges qui ont eu lieu.

La troisième décrit brièvement le projet d'un ICÉ pilote en région académique Auvergne Rhône-Alpes, préalable à une extension au plan national.

La quatrième, est un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès des enseignants et des chercheurs des trois académies, pour définir les premières équipes d'enseignants et de chercheurs qui participeront à l'ICÉ pilote.

La cinquième enfin, décrit de manière synthétique ce que seront les actions de la mission au cours du premier semestre 2016.

## Sommaire

PARTIE A.....	6
LE PROJET DES INSTITUTS CARNOT DE L'ÉDUCATION .....	6
1) Contexte et objectif .....	6
2) Les Instituts Carnot de l'Éducation .....	7
3) La spécificité des ICÉ .....	8
PARTIE B.....	9
LA PRÉSENTATION DU PROJET D'UN ICÉ EXPERIMENTAL AUX ACTEURS.....	9
LE BILAN DES ÉCHANGES.....	9
1) Les rencontres et échanges avec différents acteurs.....	9
2) Bilan des rencontres et échanges .....	10
PARTIE C.....	14
L'EXPÉRIMENTATION EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES D'UN ICÉ PILOTE .....	14
1) Les objectifs .....	14
2) Méthode et calendrier de mise en place d'un ICÉ pilote.....	14
3) Les structures de pilotage de l'expérimentation .....	16
PARTIE D .....	18
LES INSTITUTS CARNOT DE L'EDUCATION : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT	18
1) Les types de périmètres éducatifs et les thèmes pédagogiques concernés par l'AMI.....	19
2) Les réponses attendues.....	20
PARTIE E :.....	25
SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA MISSION PRÉVUS EN 2016.....	25
2) État des forces pour envisager un essaimage .....	25
3) Étude des conditions d'un essaimage réussi.....	26
4) Réflexions à mener sur l'intitulé définitif des Instituts de l'Éducation .....	26
5) Mise en place d'un label pour les Instituts de l'Éducation .....	27
6) Quelques visites de sites .....	27
ANNEXE 1 : Composition du Comité Stratégique de Suivi .....	28
ANNEXE 2 : Composition structure d'interface	29

## **PARTIE A**

### **LE PROJET DES INSTITUTS CARNOT DE L'ÉDUCATION**

À côté de ses succès, les difficultés du système éducatif (sorties sans formation, poids croissant des origines sociales et territoriales dans le parcours scolaire) sont désormais connues et admises. Résoudre ces difficultés passe notamment par des améliorations pédagogiques, en soutenant et accompagnant les professeurs dans leur volonté de trouver des méthodes pédagogiques plus efficaces.

La recherche est une composante majeure pour la formation initiale, pour la formation continue, au cœur du projet des ESPE. À ce jour, monde de l'éducation et monde de la recherche se connaissent mal, travaillent peu ensemble en dépit d'exemples remarquables. Les avancées de la recherche comme les innovations, pourtant nombreuses dans le monde éducatif, se diffusent difficilement.

La question des méthodes pédagogiques est également posée à l'Université où la réussite en licence reste une véritable préoccupation. Cette situation est particulièrement critique pour les bacheliers professionnels et, dans une moindre mesure, pour les bacheliers technologiques. La question de l'articulation entre lycées et universités relevant des politiques dites bac-3/bac+3 mériterait probablement d'être approfondie à partir d'un éclairage de la recherche.

La création de structures adaptées peut aider à faire se rencontrer et travailler ensemble monde éducatif et monde de la recherche, à diffuser et fédérer ce qui existe déjà, à développer de nouveaux projets et, ainsi, à persuader chacun de l'importance de la recherche pour la nécessaire évolution et affirmation du métier d'enseignant.

#### ***1) Contexte et objectif***

Les recherches multiples, plurielles sur le champ de l'éducation portent sur la lecture, l'écriture, la numération, mais aussi sur l'hétérogénéité des publics, les difficultés particulières de certains élèves, le numérique, l'effet de l'environnement sur la réussite scolaire, les aspects cognitifs des apprentissages et du comportement, l'évaluation, les dispositifs d'enseignement, etc...Elles concernent donc des questions vives dans le monde éducatif et dessinent des pistes intéressantes. Pour autant, leur impact dans la réalité des classes reste trop limité. L'idée selon laquelle l'accès aux résultats de la recherche est une composante majeure du métier, en formation initiale, continue, mais aussi dans les pratiques quotidiennes rencontre ici ou là un certain scepticisme. Pourtant, il y a de riches coopérations entre chercheurs et équipes enseignantes, de remarquables travaux de recherche sur l'éducation au meilleur niveau des standards internationaux, une inventivité au quotidien des professeurs, des expériences pilotes, innovantes, des trésors de mobilisation, d'envie dans le monde éducatif comme dans celui de la recherche. Ce qui est en jeu, c'est non seulement de rendre visible ce qui se fait, mais d'aller plus loin en développant des liens étroits entre les enseignants et la recherche. Il s'agit d'adosser à la recherche les projets pédagogiques sur une très large échelle, d'assurer que les travaux de chercheurs prennent mieux en compte les problèmes des enseignants vis à vis de leurs pratiques pédagogiques et de faire connaître largement ce qui se fait, notamment au sein des ESPE, pour irriguer les formations initiales et continues. Enfin, cette culture de coopération à promouvoir doit s'inscrire dans la durée et concerner un nombre suffisant de professeurs, d'équipes, d'établissements, de territoires pour avoir des effets de transformation.

## 2) Les Instituts Carnot de l'Éducation

L'objectif des Instituts Carnot de l'Éducation (ICÉ) est alors de contribuer à rendre possibles les transformations pédagogiques nécessaires à notre système, en créant un réseau structuré de dialogue, d'échanges et d'élaboration de projets partagés entre enseignants et chercheurs. Les ICÉ sont la déclinaison de l'expérience réussie des Instituts Carnot qui, depuis 2006, structurent les liens de coopération entre Universités / Grandes Écoles et Entreprises, tout en tenant compte de la spécificité du monde éducatif et de ses besoins.

Les ICÉ ont donc une triple mission :

- Susciter au sein des unités de recherche une plus importante activité visant à mieux comprendre les difficultés rencontrées par les enseignants dans l'exercice de leur métier et à les aider à améliorer leurs pratiques.
- Accompagner les projets pédagogiques par un adossement aux résultats de la recherche dans une démarche de valorisation de ces résultats.
- Contribuer à la diffusion académique et nationale des travaux.

Tous les niveaux de formation sont concernés : le primaire, le secondaire et le supérieur. Une seule structure assurera cette triple mission.

**Les ICÉ ne s'ajoutent pas à des structures existantes.** Ils prolongent et appuient la démarche des ESPÉ, dans la volonté de rapprocher, de faire travailler ensemble les communautés scientifique et éducative, d'affirmer que le lien avec la recherche est une composante majeure du métier d'enseignant.

**Les ICÉ ne sont pas non plus de nouvelles entités de recherche** dans un paysage en cours de structuration. Ils se veulent être une interface entre deux mondes différents afin d'aider au développement de partenariats. Comme lieux d'échanges entre enseignants et chercheurs, ils favorisent des recherches partenariales au sein des unités de recherche des sites universitaires concernés.

La présence future de plusieurs ICÉ en France apportera aux équipes académiques l'appui d'un réseau national, la garantie de qualité de procédures transparentes et robustes, d'évaluations rigoureuses, de financements possibles, etc.

L'activité des ICÉ se fera en relation avec d'autres démarches telles que celle relevant de l'appel à projet e-FRAN (Espaces de formation, de recherche et d'animation numérique), ou bénéficiera de l'effort de structuration de la recherche sur l'éducation résultant de la volonté conjointe du ministère, des universités, des organismes et, bien sûr, des chercheurs eux-mêmes. Dans le cas particulier du projet e-FRAN il est envisageable que les ICÉ, par leur mission de valorisation, puissent assurer le transfert des résultats de recherche sur le numérique vers des équipes pédagogiques.

## 3) La spécificité des ICÉ

La spécificité des ICÉ tient d'abord à leur mission d'accompagnement des enseignants dans la démarche d'innovation pédagogique par transfert et appropriation des résultats de la recherche. La démarche envisagée est une démarche ascendante ou encore appelée « *bottom up* ». En effet, elle part des projets des équipes pédagogiques appartenant à un « périmètre éducatif » donné, et s'intéresse aux questions que ces équipes se posent lors de la mise en œuvre de projets nouveaux ou existants. Ensuite, une structure d'interface, composée par une équipe de « passeurs » connaissant bien le monde de l'éducation et celui de la recherche, favorise le dialogue entre enseignants et

chercheurs

A partir des questionnements des enseignants et des problèmes qu'ils rencontrent dans leurs pratiques pédagogiques les « passeurs » identifient les disciplines scientifiques et les chercheurs susceptibles de leur apporter une aide. Ensuite, ils mettent en relation les deux types de partenaires et facilitent les échanges afin que les enseignants puissent construire des réponses à leurs questions et enrichir ainsi leurs projets. Les « passeurs » ont donc pour fonction d'aider à la formulation de la **demande** des enseignants vis-à-vis de la recherche sur l'éducation et à la mettre en relation avec **l'offre** des chercheurs. Notons que dans cette action particulière les chercheurs sont mobilisés en tant qu'experts.

Il nous semble que cette démarche ascendante associée à une structure d'interface entre enseignants et chercheurs est un facteur de réussite pour innover à grande échelle, comme c'est le cas depuis longtemps dans d'autres domaines d'activité.

Une autre spécificité des ICÉ tient à la nature de la recherche partenariale qu'ils souhaitent susciter au sein des unités de recherche. Il ne s'agit pas de reproduire à l'identique des expériences de recherches collaboratives existant aujourd'hui, mais plutôt, de manière complémentaire, de traiter des sujets de caractère générique, plutôt de manière pluridisciplinaire. Ces recherches viseront à lever des verrous scientifiques identifiés qui freinent l'innovation pédagogique. Les sujets étant choisis en dialogues avec le système éducatif on peut parler de recherche partenariale ou encore impliquée. Les ICÉ seront les lieux privilégiés de ce dialogue. Ces recherches viendront ainsi compléter celles correspondant à la dynamique propre des chercheurs ou celles des Lieux d'Éducation Associés (LéA).

Avant d'envisager la création d' ICE sur tout le territoire national il a été décidé de faire une expérimentation d'un démonstrateur d'ICE, ou encore d'un ICE pilote sur la Région Auvergne Rhône Alpes. Un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) est en cours de finalisation et sera diffusé début janvier 2016.



## **PARTIE B**

### **LA PRÉSENTATION DU PROJET D'UN ICÉ EXPERIMENTAL AUX ACTEURS**

#### **LE BILAN DES ÉCHANGES**

L'objectif de ces rencontres était de présenter le projet des ICÉ et de l'expérimentation d'un ICE pilote aux cadres des rectorats, aux responsables universitaires concernés, aux responsables de l'ESPE<sup>1</sup> et à des personnalités compétentes dans les domaines d'intervention des ICÉ, ou celles appartenant à des institutions susceptibles d'apporter un financement au projet.

#### **1) Les rencontres et échanges avec différents acteurs**

La mission a effectué de très nombreuses présentations du projet d'ICÉ et de l'expérimentation prévue en région. C'est ainsi qu'ont été rencontrés :

- ✓ Les Doyens des trois corps d'inspection et les CARDIE<sup>2</sup> des trois rectorats en présence des Recteurs, accompagnés parfois du délégué académique à la formation professionnelle, du secrétaire général du rectorat ou du directeur de cabinet.
- ✓ Les bureaux des COMUE<sup>3</sup> de Lyon et Grenoble et les deux présidents d'université de Clermont-Ferrand.
- ✓ Les équipes de direction des trois ESPE accompagnées pour certaines d'entre elles par des responsables de parcours Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF).
- ✓ Les trois directrices et directeur généraux concernés par le projet au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- ✓ Le directeur de la recherche et de l'enseignement supérieur à la Région Rhône-Alpes.
- ✓ La directrice des financements CIFRE<sup>4</sup> à l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT).
- ✓ Le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP) de l'ESPE de l'Académie de Grenoble.
- ✓ Des responsables universitaires pour des discussions approfondies sur le projet : à plusieurs reprises avec le Président de COMUE Université de Lyon, le président de l'École normale supérieure (ENS) de Lyon, le directeur de l'Institut français de l'Éducation (IFÉ) / ENS de Lyon, et la Présidente de l'Université Stendhal de Grenoble.
- ✓ De nombreuses personnalités du monde scientifique sur Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec Jean-Marc Monteil sur le contenu du projet, notamment pour définir avec lui les complémentarités avec le

---

1 Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education

2 Cellule Académique en Recherche et Développement dans l'Innovation et l'Expérimentation

3 Communauté d'Universités et Etablissements

4 Convention Industrielle de Formation par la Recherche

projet e-FRAN. Il a accepté de présider le Conseil Scientifique.

- ✓ Des présentations ont été faites également auprès du directeur adjoint de la Ministre, Olivier Noblecourt, et du conseiller spécial du Secrétaire d'État, Bertrand Monthubert.
- ✓ Une interview a été donnée à l'AEF.

## **2) Bilan des rencontres et échanges**

De manière générale le projet des Instituts Carnot de l'Éducation a été particulièrement bien accueilli. La plupart des responsables rencontrés ont souligné l'intérêt de l'initiative. De manière générale les présentations ont suscité de nombreuses questions et des échanges fructueux qui ont permis de préciser différents points du projet.

C'est le cas par exemple des doyens des corps d'inspection qui voient dans le projet un cadre pour établir des liens structurés avec la recherche, tandis qu'aujourd'hui les relations sont difficiles à établir, à l'exception de quelques actions remarquables. Ils voient aussi la possibilité d'une innovation à grande échelle par adossement à la recherche grâce à la mission de valorisation des ICÉ par le biais d'une structure d'interface. Certains pensent même étendre la démarche « *bottom up* » d'adossement à la recherche au cas de la formation professionnelle des enseignants. Aujourd'hui, une des difficultés majeures que rencontre le système éducatif est la grande difficulté pour faire essaimer des expériences réussies. Enfin, certains inspecteurs considèrent que cette initiative arrive au bon moment alors qu'il existe des enjeux importants avec la loi sur la refondation de l'école, notamment avec la mise en place de l'école inclusive, ou encore, en raison des questions posées par la réforme du collège. Par ailleurs, les trois rectrices sont favorables à une expérimentation portant sur le futur métier de « passeurs ». Différentes pistes sont envisageables qui devront être testées au cours de l'expérimentation du projet ICÉ pilote.

C'est aussi le cas des chercheurs rencontrés pour qui les ICÉ sont des structures nécessaires et en fait attendues. Ils y voient la possibilité de valoriser leurs résultats de recherche, de tester sur le terrain la validité de leurs travaux et d'avoir un cadre de rencontres structuré avec les enseignants pour trouver des partenaires à associer à leur recherche, et ainsi contribuer à la réussite des élèves ou des étudiants.

Les responsables universitaires se sont aussi montrés favorables au projet. Certains voient dans cette initiative une action qui vient compléter celles engagées pour structurer la recherche sur l'éducation de leur site, d'autres considèrent que la volonté de qualité affichée par le projet offre la possibilité d'accroître le niveau des recherches effectuées. L'accord des trois sites universitaires pour flécher quelques contrats doctoraux pour des financements de thèses sur cette expérimentation montre que le projet les intéresse et que la recherche sur l'éducation associée à une valorisation devient une priorité.

L'IFÉ / ENS de Lyon souhaite jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de l'expérimentation. Entre autres, l'ICÉ constitue pour l'IFÉ une opportunité de valoriser les travaux des LéA<sup>5</sup> que gère cet institut. Il souhaite une convention avec le ministère sur leur participation au projet. L'IFÉ propose de mettre un chef de projet à disposition, après un accord avec la DGRI. Il assure déjà un secrétariat pour la mission. Enfin la COMUE Université de Lyon est favorable à devenir l'établissement porteur du projet et par convention à en confier la mise en œuvre à l'IFÉ / ENS de Lyon.

---

5 Lieux d'éducation associés

Le projet ICÉ apparaît complémentaire avec d'autres projets qui font actuellement l'objet d'un appel à projet. C'est le cas de l'appel à projet e-FRAN. Après discussion avec Jean-Marc Monteil il a été convenu que les ICÉ pourraient assurer le transfert des résultats de recherche des projets sur le numérique afin d'en assurer une large diffusion.

La rencontre avec les Directions Générales a été l'occasion de présenter le projet et d'apporter des réponses sur quelques questions qui demandaient à être précisées par rapport au document remis avant les entretiens. De manière générale, toutes s'accordent sur la nécessité d'accroître les liens entre recherche et enseignement, et les ICÉ peuvent y contribuer. Un facteur essentiel est la sensibilisation des professeurs à la recherche. Une question posée, notamment au niveau de l'enseignement supérieur, est de savoir comment passer de quelques exceptions réussies à des actions en profondeur. Il faut aussi assurer une structuration de la recherche sur l'éducation en France, ouvrir certains secteurs de la recherche à l'international, et favoriser la pluridisciplinarité. Ceci ne pourrait que contribuer au développement des ICÉ. Les ICE eux mêmes pourraient contribuer à atteindre certains de ces objectifs.

La DGESCO s'est dite prête à financer des vacations au bénéfice des ICÉ afin de contribuer à leur fonctionnement ; elle a indiqué qu'il y avait des possibilités de financement par l'UNESCO. Par ailleurs, dans la perspective de l'essaimage au niveau national, elle mettra à disposition de la mission un certain nombre de renseignements sur des expérimentations en France issues des académies, ainsi qu'un recensement des partenariats entre les ESPE et les rectorats sur les questions de recherche.

La DGESIP mettra à disposition de la mission les résultats d'une enquête flash qu'elle va engager auprès de tous les chercheurs afin d'avoir une idée des forces scientifiques en France travaillant sur les questions de l'éducation. Dans cette enquête, un statut particulier sera réservé à la région Auvergne Rhône-Alpes pour faire le lien avec l'expérimentation de l'ICÉ. Ceci sera très utile pour connaître la répartition des forces scientifiques en France et permettra de définir des territoires où il existe une certaine masse critique de chercheurs favorable à l'implantation des ICÉ. Au cours de l'entrevue à la DGESIP le rôle important de la structure d'interface a été souligné. Le statut des « passeurs » a donné lieu aussi à des discussions, s'agit il d'un nouveau métier ou d'une nouvelle fonction.

La rencontre avec le directeur de l'ESRI de la région Rhône-Alpes a mis en évidence la volonté de la Région de participer au financement de l'expérimentation. Ils sont particulièrement intéressés par les actions qui pourraient se mener au sein des bassins Emploi-Formation. Leur connaissance du terrain économique serait très utile à des projets portant sur ce type de « périmètre éducatif ». Il reste à contacter la direction des lycées pour savoir si dans les contrats tripartites Région / Etablissement Scolaire / Rectorat des possibilités de financement existent. Toutes ces perspectives sont à confirmer avec le nouvel exécutif de la Région. Des contacts sont prévus avec les agglomérations et les départements.

La directrice du service des financements CIFRE à l'ANRT indique que des financements de thèses sont possibles en dehors des entreprises. C'est le cas avec des collectivités locales dont certaines utilisent déjà cette possibilité dans le champ éducatif ou encore avec des associations s'intéressant aux questions d'éducation. L'ANRT souhaite accroître sa contribution dans le domaine de l'éducation.

**À côté de ce bilan plutôt flatteur il existe un certain nombre d'interrogations et quelques problèmes à résoudre.**

La plus importante interrogation porte sur le modèle économique des futurs ICÉ. En effet les instituts Carnot actuels bénéficient du financement systématique des entreprises. Ils reçoivent de plus un abondement de l'ANR, proportionnel au volume des contrats passés avec les entreprises. Pour les ICÉ, le financement des entreprises sera a priori marginal. Il est donc fondamental que la mission approfondisse au premier semestre 2016 le modèle économique des ICÉ au-delà des quelques pistes explorées à ce jour.

Une autre difficulté est le caractère contraint du calendrier de l'expérimentation comme on le verra ci-dessous, et, qu'au sein des académies, elle vient s'insérer dans un calendrier déjà très chargé et parfois-même se superposer à d'autres initiatives. Par son originalité, l'idée d'un ICÉ expérimental peut aussi légitimement surprendre un milieu éducatif déjà fortement sollicité. Aussi, plusieurs interlocuteurs souhaitent que les porteurs de projet potentiels soient sensibilisés et accompagnés pour répondre à l'AMI. Les corps d'inspection, les délégations académiques, les chefs d'établissements scolaires, les membres de la structure d'interface, le chef de projet et les membres de la mission elle-même pourraient être sollicités pour prendre en charge cet accompagnement. La première réunion de la structure d'interface a débattu de ces questions. Aujourd'hui, certains cadres académiques sont très mobilisés par la réforme du collège, cependant un peu de temps devrait être dégagé pour le lancement de l'expérimentation. Un plan d'action va être élaboré début janvier.

**La question de la diffusion de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est à résoudre rapidement.** Pour les milieux scientifiques la situation semble assez simple en le faisant parvenir aux différents responsables universitaires de la Région incluant bien sûr les responsables de COMUE ainsi que les responsables d'organismes. Pour les académies, la situation est un peu plus compliquée car les usages sont différents d'une académie l'autre. Aussi, plutôt que d'avoir un envoi groupé sous l'égide des trois Rectrices, il apparaît plus simple que chacune d'entre elles fasse l'envoi dans sa propre académie avec un message d'accompagnement. Enfin il semble préférable de diffuser l'AMI auprès des corps d'inspection, des chefs d'établissement, des correspondants de bassin afin de toucher les enseignants par ces canaux. Une sensibilisation peut être faite par la mission et les cadres du rectorat auprès des correspondants des bassins de formation.

Certains interlocuteurs s'interrogent sur la cohérence entre ICÉ et réseau des LéA. La valorisation des travaux des LéA pourra se faire par les ICÉ et les recherches devraient être de nature un peu différente avec une démarche pluridisciplinaire marquée au sein des ICÉ. Cependant, à moyen terme, un lien structurel entre LéA et ICÉ devrait être créé.

Tout en reconnaissant l'intérêt du projet, le directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère (DGRI) s'est interrogé sur l'utilisation du terme Carnot car les Instituts Carnot actuels sont une marque dédiée aux entreprises et d'après lui doivent le rester. Cette question devra être tranchée. Cependant, dans le cadre de l'expérimentation déjà bien lancée, je ne suis pas favorable au changement de nom à court terme. En effet, l'idée d'Instituts Carnot de l'Éducation a fait son chemin et un changement de nom ne pourrait que briser la dynamique naissante. L'expérimentation est trop engagée pour promouvoir un libellé différent.

La possibilité d'avoir un label Carnot générique avec des dimensions innovation technologique, formation et éducation ne recueille pas non plus l'assentiment de la DGRI.

Lors de l'essaiage, un changement de nom est envisageable. Par exemple, la désignation sous le nom d'Instituts Condorcet de l'Éducation (ICÉ à nouveau) pourrait convenir compte-tenu de la large ouverture du scientifique Condorcet pour faire progresser la société à partir de la science, notamment en faveur de l'instruction publique. Ce changement de nom peut se justifier par le fait que notre projet a un large souci de diffusion de ses travaux. Comme on l'a vu, ce n'est pas toujours le cas des Carnot actuels en raison de clauses de confidentialité qui peuvent être imposées par les entreprises.

Une telle décision n'est pas du ressort de la mission.

## PARTIE C

### L'EXPÉRIMENTATION EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES D'UN ICÉ PILOTE

Le projet ICÉ n'a de sens que dans la constitution de plusieurs ICÉ en France assurant la couverture du territoire national, par exemple sur la base des régions académiques. Cependant, compte tenu de la nouveauté et de l'ampleur du projet, il a été décidé de faire l'expérimentation d'un ICÉ pilote. La région Auvergne Rhône-Alpes (ARA) a été choisie. Le choix de cette région s'explique par l'implication des Rectorats, la qualité et la diversité de ce qui est en place dans les trois académies en matière de recherche, l'existence de relations entre chercheurs et praticiens, la présence de trois ESPE, riches de leur diversité, et de celle de l'Institut français de l'Éducation.

#### **1) Les objectifs**

Il s'agit de construire et d'élaborer en commun, dans le dialogue avec tous les partenaires, à la fois les procédures (appel à manifestation d'intérêt, sollicitation des équipes de terrain et des scientifiques), la composition, la place et les fonctions de l'équipe de passeurs, le rôle des instances nationales, l'articulation avec d'autres expérimentations ou appels à projet (e-FRAN). Il s'agit aussi d'inscrire l'expérimentation dans la perspective du futur Plan d'Investissement d'Avenir (PIA3), mais encore de penser la diversification des moyens de financement au-delà d'une éventuelle contribution du PIA3. Enfin, l'expérimentation en ARA devra valider ou non différentes hypothèses de mise en œuvre.

La réussite des ICÉ, comme celle des ESPE, repose sur une adaptation efficace au contexte académique et une mobilisation des chercheurs. Les ICÉ seront sans doute en partie différents d'une région à une autre, mais l'expérience d'ARA sera riche d'enseignements pour leur construction.

#### **2) Méthode et calendrier de mise en place d'un ICÉ pilote**

##### 2.1) La méthode

La mise en place d'un ICÉ pilote est prévue en deux étapes :

- La construction du réseau de partenaires qui constitue les membres du réseau : ce sont les établissements scolaires ou universitaires avec leurs équipes pédagogiques impliquées, les unités de recherche d'établissements d'enseignement supérieur et/ou d'organismes avec leurs équipes de recherche qui les constituent. La sélection des membres du réseau résultera d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**, voir partie D). Il porte sur des projets pédagogiques adossés aux résultats de la recherche et sur des projets de recherche susceptibles d'éclairer des questions des enseignants, aujourd'hui mal renseignées par la recherche.
- L'élaboration du programme d'activité du réseau ainsi constitué, précédée de la mise en place d'une gouvernance: celle-ci associera enseignants, chercheurs, représentants des rectorats, avec deux responsables, un scientifique en activité spécialiste des questions éducatives et un représentant des rectorats. Le programme comportera, à titre indicatif, les éléments suivants :

- Description approfondie des projets sélectionnés à l'étape précédente: projets pédagogiques enrichis par la recherche, projets de recherche déclinés sous forme de sujets de thèses ou de post-docs et politique de suivi des actions au cours de leur mise en œuvre...
- Politique de relation avec les ESPE pour diffuser les travaux de l'ICÉ : propositions de séminaires pour la formation initiale et continue, de sujets de master MEEF deuxième année, de contenus de cours sur la relation recherche/innovation...
- Politique d'extension de l'ICÉ par l'appui aux projets non sélectionnés à la première étape, appels à projets auprès de nouvelles équipes d'enseignants et de chercheurs, approfondissement des relations avec les ESPE...
- Politique d'animation au sein du réseau afin de promouvoir une culture de coopération entre enseignants et chercheurs : séminaires réguliers ouverts largement sur le système éducatif et le milieu de la recherche sur la mise en œuvre des projets du réseau, séminaires sur l'approche pluridisciplinaire de recherche sur des sujets traités au sein du réseau, interaction entre chercheurs et enseignants pour enrichir les projets des uns et des autres...
- Coopérations internationales en recherche et en innovation : sites envisagés, thèmes et modalités de coopération....
- Modalités de fonctionnement du réseau et de sa gouvernance : élaboration d'une charte de l'ICÉ sur les relations entre les différents membres et sur les critères d'autoévaluation qu'il se fixe au niveau de ses différentes actions, définition de l'équipe de direction et d'animation du réseau ICÉ formée d'enseignants et de chercheurs, objectifs et composition de la structure d'interface à court et moyen terme...
- Moyens attendus et les sources de financement envisagées pour mettre en œuvre les différents éléments du programme d'activité du réseau : perspective du PIA3 et politique de diversification des financements (aide de la Mission, voir infra).
- ....

**En régime de croisière le réseau mettra en œuvre ces différentes actions.**

## 2.2) Le calendrier

Le lancement de l'AMI est prévu début **janvier 2016**. La date limite des réponses définitives à l'AMI (voir ci-dessous, partie D), se situera début avril **2016**. La liste des projets retenus sera publiée début mai **2016**. La remise du programme d'activité de l'ICÉ pilote est attendue pour la **mi-juillet 2016**.

Ainsi, le projet d'ICÉ pilote pourra être **mis en œuvre à la rentrée 2016**. À cette date s'ouvre aussi la **prospéction** pour la création d'autres ICÉ, selon une procédure et un calendrier que l'expérience en Auvergne Rhône-Alpes aura permis de préciser.

### **3) Les structures de pilotage de l'expérimentation**

#### Le Conseil Scientifique (CS)

Il est composé d'experts reconnus pour leurs compétences dans les domaines d'intervention de l'ICÉ, extérieurs à la région ARA et dont une part significative est constituée d'experts étrangers. Il donne son avis sur les différents projets de l'ICÉ et établit un certain nombre de recommandations. Il est le garant de la qualité des projets. Il sera présidé par Jean-Marc Monteil. Une réflexion est en cours sur sa composition.

#### Le Comité Stratégique de Suivi (CSS)

Il prend en charge les décisions concernant la construction de l'ICÉ pilote et l'élaboration de son programme d'activité. Il assure un suivi régulier de son déroulement. Ses décisions sont prises en fonction des avis et recommandations du Conseil scientifique. Il est composé de représentants des deux ministères, des trois recteurs, des responsables universitaires des sites, des directeurs d'ESPE, du directeur de l'IFÉ / ENS de Lyon et de personnalités reconnues pour leurs compétences vis à vis des missions de l'ICÉ. Il sera présidé par Nicole Belloubet, membre du Conseil Constitutionnel. La liste des membres du Comité Stratégique figure à l'annexe 1 du présent document.

#### La structure d'interface entre enseignants et chercheurs

Son rôle est de faciliter les relations entre enseignants et chercheurs. Ses membres, qui sont de véritables « passeurs » réunissent une double compétence : connaissance du monde éducatif et connaissance de celui de la recherche. Pour l'ICÉ pilote elle comporte 6 représentants issus des trois rectorats, 3 scientifiques représentant diverses disciplines de recherche sur l'éducation et 3 représentants des ESPE. Elle sera co-animée par un professeur de l'Université de Lyon et un ingénieur de recherche de l'IFÉ / ENS de Lyon. À terme, il sera nécessaire de promouvoir un métier ou une fonction de « passeur » connaissant à la fois le monde éducatif et celui de la recherche. Une expérimentation sera tentée sur ce sujet dans le cadre de l'ICE pilote.

Les noms des membres de la structure d'interface figurent à l'annexe 2.

#### La cellule de l'IFÉ / ENS de Lyon

Elle assure la coordination générale de l'ensemble des actions prévues dans le cadre de l'expérimentation.

### **Modèle économique des ICÉ à construire**

Au cours du premier trimestre 2016 la mission de préfiguration explorera les sources possibles de financement suivantes :

- ✓ Le futur PIA3 : Le concours à une action du PIA3 sur l'éducation impose que l'expérience d'un ICÉ pilote s'inscrive dans une démarche de très grande qualité au regard de ses trois missions : recherche, innovation pédagogique adossée à la recherche, diffusion des travaux. Il en va de même pour la gouvernance de l'ICÉ. On verra dans la dernière partie les moyens que le projet se donne pour atteindre un tel objectif.
- ✓ Les appels à projet de l'État avec éventuellement des conditions spécifiques pour les projets issus des ICÉ.
- ✓ Les programmes européens.



- ✓ Les rectorats.
- ✓ Les sites universitaires qui inscrivent l'action des ICÉ parmi leurs priorités.
- ✓ Les collectivités locales : Région, départements, agglomérations...
- ✓ Des entreprises
- ✓ Du mécénat...

Avant l'élaboration du programme d'activité de l'ICÉ expérimental, à la fin du premier trimestre 2016, la mission de préfiguration remettra une note de synthèse sur les possibilités de financement. Un accompagnement à des réponses à des appels à projets sera proposé.

## PARTIE D

### LES INSTITUTS CARNOT DE L'ÉDUCATION : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les Instituts Condorcet de l'Éducation : contexte et objectif

Il est admis aujourd'hui qu'il n'existe pas de relations suffisantes entre le système éducatif et le monde de la recherche sur l'éducation, contrairement à d'autres champs d'activité tels que l'économie ou la santé. Malgré des expériences réussies leur essaimage s'avère difficile.

Les ICÉ souhaitent contribuer à renforcer ces liens. Ce sont des structures de coopération pérennes entre enseignants et chercheurs sur l'éducation, lieux d'échanges, de dialogue et d'élaboration de projets partagés. Leur objectif est d'établir des liens structurés à grande échelle entre le monde de l'éducation et celui de la recherche. Ils visent à mettre en réseau des membres du système éducatif et du monde de la recherche.

Devant les enjeux liés à la loi sur la refondation de l'école, il est apparu nécessaire de renforcer ces liens autour de trois missions dévolues aux ICÉ : innover au sein du système éducatif par l'utilisation de résultats de recherche selon une démarche « *bottom up* ». Il s'agit de partir des questionnements et interrogations des enseignants sur leurs pratiques pédagogiques et, grâce à une structure d'interface, de favoriser les échanges entre chercheurs et enseignants sur les questions qui les préoccupent ; susciter au sein des unités de recherche des activités pour accroître le socle actuel de connaissances sur des questions vives mal renseignées par la recherche, qui sont autant de verrous pour l'innovation ; assurer enfin une large diffusion des travaux des ICÉ, notamment vis à vis des ESPE pour les formations initiale, continuée et continue.

Toutes les disciplines scientifiques s'intéressant aux questions éducatives peuvent être impliquées dans les actions des ICÉ. Tous les niveaux de formation sont concernés, de la maternelle à l'Université.

Afin de définir les modalités de création d'un essaimage national en lien avec la réflexion sur le futur Plan d'Investissement d'Avenir (PIA), il a semblé nécessaire de faire une expérimentation pour construire un démonstrateur, ou encore un ICÉ pilote. L'objectif est de tester la faisabilité de la mise en œuvre du concept d'Institut Carnot de l'Éducation. La région Auvergne Rhône-Alpes a été choisie comme cadre à cette expérimentation. La création de ce démonstrateur se fera en deux temps :

- Tout d'abord le choix des membres de l'ICÉ expérimental intéressés par la démarche. Ceci fait l'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Ce choix se fera à partir des actions partenariales envisagées en réponse à l'AMI. La liste des membres retenus sera établie par un Comité Stratégique de Suivi de l'expérimentation après avis d'un Conseil Scientifique (voir infra).
- Ensuite, les membres du réseau constitué auront à établir un programme d'activité de l'ICE pilote qui déclinera les trois missions définies ci-dessus par des projets approfondis issus des déclarations d'intentions suscitées par l'AMI. Il définira aussi une politique d'animation au sein du réseau afin de développer une culture de coopération entre ses membres, une politique de lien avec les ESPE, une politique de coopération internationale, les moyens attendus pour mettre en œuvre le programme. Au préalable le réseau se sera doté d'une gouvernance composée d'enseignants et de chercheurs. Cette seconde étape ne débutera

qu'en mai 2016. L'objectif est que le réseau soit à même de fonctionner à la rentrée scolaire et universitaire 2016.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt pour choisir les partenaires de l'ICÉ pilote.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) vise à constituer le réseau de partenaires au sein de l'ICÉ pilote. Les réponses permettront de définir les membres du monde éducatif et du monde de la recherche, des trois académies, qui veulent s'engager au sein de cet institut pour développer des projets en partenariat, dialoguer et échanger via le réseau. Pour les trois académies, les membres sont des écoles, collèges, lycées, universités, et leurs équipes pédagogiques, organisés sous forme de réseaux, de bassins d'éducation, etc. Ces équipes souhaitent expérimenter des actions pédagogiques en bénéficiant de l'apport de résultats de recherche afin d'éclairer les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs pratiques pédagogiques et construire des réponses à leurs questions par un dialogue avec des chercheurs. Pour les milieux de la recherche ce sont des unités de recherche des établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de la région Auvergne Rhône-Alpes qui s'intéressent aux questions d'éducation et dont des chercheurs veulent s'impliquer dans un partenariat avec les enseignants. Ceux ci souhaitent valoriser leurs résultats de recherche au sein de projets pédagogiques, tester sur le terrain la validité de leurs recherches, et, dans le cadre des orientations de leurs futures activités de recherche, définir les sujets susceptibles d'aider les enseignants dans l'exercice de leur métier.

## **1) Les types de périmètres éducatifs et les thèmes pédagogiques concernés par l'AMI**

La logique des ICÉ est de partir des envies, intentions, engagements venus du terrain, des questions que se posent les équipes et auxquelles elles souhaitent construire des réponses appuyées sur la recherche.

Par définition, on ne peut préjuger a priori des demandes venues du terrain. Elles ont toutes les chances d'être multiples. Pour autant, la mise en œuvre réussie d'une expérimentation d'un ICÉ pilote en un temps demande de préciser le cadre général dans laquelle elle s'inscrit.

C'est ainsi que l'AMI privilégiera les intentions de projets conséquents issus de réseaux : réseaux d'éducation prioritaire, réseaux filières avec une articulation entre différents niveaux pouvant concerner des cycles depuis le primaire jusqu'au supérieur, collectifs territoriaux comme les bassins d'éducation ou les zones territoriales d'emploi et de formation. Notons cependant que le choix précis du périmètre est laissé à la discrétion des porteurs de projets.

En ce qui concerne les thèmes, l'AMI propose trois séries d'interrogations, au centre des politiques nationales et académiques de l'Education Nationale, trois défis posés à notre système éducatif :

- ✓ Comment accueillir tous les élèves dans la diversité de leurs besoins spécifiques, (école inclusive) et comment construire des parcours de qualification pour chaque élève, tout au long de son cursus scolaire, pour l'armer dans sa vie personnelle, professionnelle et sociale (persévérance scolaire, déclinaison selon les cycles, attention spécifique aux changements de cycles, littératie, numératie, motivation, engagement scolaire, éducation et santé...) ?
- ✓ Comment lutter contre le poids des origines sociales et territoriales dans l'inégale réussite scolaire des élèves (mixité sociale, mixité scolaire) ?

- ✓ Quelles conditions favorables pour l'entrée des différents bacheliers dans l'enseignement supérieur ? Quels cursus et quelle pédagogie de la réussite à promouvoir pour chaque type d'étudiants (épanouissement personnel, qualification professionnelle, implication et responsabilité sociales...) ? Quelles réponses à la diversité sociale des étudiants dans leur réussite universitaire ?

Notons, enfin, que quelques thèmes particulièrement intéressants, non directement liés a priori aux thèmes privilégiés par l'AMI seront éligibles.

Les projets peuvent se décliner à plusieurs échelles : infra-académique, académique au sens actuel ou à l'échelle de la nouvelle région académique.

## **2) Les réponses attendues**

Le choix des membres partenaires de l'ICE expérimental se fait selon deux séquences successives jusqu'à fin avril 2016.

Lors de la première séquence, de début janvier à la mi-mars 2016, seront recueillies de manière séparée les réponses du système éducatif et du monde de la recherche. Il s'agit de déclarations d'intention pour développer de futurs projets partenariaux au sein de l'ICÉ pilote. Elles permettent de définir la demande des enseignants et l'offre des chercheurs, au regard des thèmes définis ci-dessus.

Une seconde séquence, de mi-mars à fin avril 2016, met en relation l'offre et la demande et permet ainsi d'élaborer deux types de réponses finales à l'AMI : les réponses initiales des enseignants enrichies de l'apport de la recherche suite aux discussions avec des chercheurs appartenant à plusieurs disciplines ; la réponse finale des chercheurs comprenant des sujets de recherche à développer, définis à partir de l'offre de recherche initiale mais tenant compte des besoins exprimés par les enseignants.

Notons qu'à la fin de ces deux séquences il ne s'agit pas de soumettre des projets approfondis mais des déclarations d'intention précises et argumentées sur ce que souhaitent faire les partenaires.

La deuxième séquence bénéficiera de l'appui des membres d'une structure d'interface que l'on pourrait qualifier de « passeurs » ou encore de « facilitateurs ». En effet, leur rôle sera de favoriser les échanges entre enseignants et chercheurs comme ceci se fait couramment dans d'autres domaines d'activités. Ils ont en commun une connaissance approfondie du monde de l'éducation et de celui de la recherche.

Les premiers résultats d'un « *benchmark* » international sur l'innovation pédagogique adossée à la recherche seront portés à la connaissance des membres de la structure d'interface et au-delà aux responsables des projets afin d'éclairer les enseignants et les chercheurs sur les pratiques internationales.

## 2.1) Première séquence : les réponses préalables séparées à l'AMI

### 2.1.1) La réponse préalable du système éducatif

Cette première réponse à l'AMI porte sur des intentions de projets pédagogiques relevant des thèmes et périmètres éducatifs définis ci-dessus. Trois types de projets sont concernés : les projets nouveaux suscités par le présent AMI, les projets en cours de construction, les projets existants à qui l'on souhaite fixer de nouveaux objectifs. Chaque réponse soumise devra, en deux pages maximum, renseigner les éléments suivants :

- ✓ Le ou les thèmes pédagogiques envisagés et les objectifs visés.
- ✓ Le ou les niveau(x) de formation concerné(s) : primaire, secondaire, supérieur, projet intégrant plusieurs niveaux sous forme de filière éducative.
- ✓ Le périmètre éducatif pouvant être concerné : réseau ou bassin de formation, zones territoriales d'emploi formation, éventuellement d'autres périmètres que les acteurs de terrain choisissent. Ces périmètres peuvent être inter-académique, académique, infra-académique avec les établissements associés : écoles, collèges, lycées, universités, mentionnant dans chaque établissement les équipes concernées.
- ✓ Éventuellement les partenaires du terrain éducatif pouvant être impliqués dans le projet : parents d'élèves, dispositif périscolaire, collectivités, etc.
- ✓ Les problèmes, les questionnements, les interrogations, les doutes, les besoins de connaissances, etc. que suscite le futur projet au regard des pratiques pédagogiques. Cette partie devra être particulièrement travaillée car elle servira de base à l'équipe de « passeurs » pour mettre en relation les enseignants et des chercheurs de différentes disciplines, afin qu'ils dialoguent entre eux.
- ✓ Le ou les nom(s) et coordonnées du ou des responsable(s) du projet.

Cette phase initiale repose sur une large diffusion de cet AMI auprès de l'ensemble des acteurs des trois académies (DASEN, corps d'inspection, chefs d'établissement, enseignants). Les équipes pédagogiques qui le souhaitent pourront bénéficier d'un accompagnement dans la rédaction du projet. Ceci pourra se faire par l'aide de membres de l'équipe projet (voir infra), en relation avec les corps d'inspection.

### 2.1.2) La réponse préalable des milieux de la recherche

Cette réponse d'équipes de chercheurs au sein d'unités de recherche, est une réponse simplifiée en deux pages maximum. Elle constitue de fait un engagement des équipes à participer aux travaux de l'ICÉ. Le contenu de cette réponse permettra ultérieurement d'engager le dialogue avec les enseignants par l'intermédiaire de la structure d'interface. En fonction des thèmes de l'AMI, elle renseignera de manière synthétique les points suivants :

- ✓ Les domaines de recherche susceptibles d'être mobilisés dans une perspective de valorisation de la recherche. Toutes les disciplines scientifiques intervenant sur l'éducation sont éligibles.
- ✓ Des exemples de résultats de recherche susceptibles de nourrir un dialogue avec les enseignants porteurs de projets pédagogiques et dont la robustesse pourrait être ainsi testée sur le terrain.

- ✓ Les thèmes de recherche qui peuvent être développés à l'avenir, en lien avec les thèmes pédagogiques retenus dans l'AMI. Notons que quelques sujets hors thèmes, particulièrement originaux, pourront être proposés.
- ✓ Le nom des équipes de recherche concernées, leur(s) unité(s) de recherche et leur(s) établissement(s) de rattachement, ainsi que le nom du responsable à contacter et son établissement d'appartenance. Le cas échéant, une réponse globalisée de structures fédératives de recherche est éligible à cet AMI.

## **2.2) Seconde séquence : la mise en forme finale des réponses adossées à la recherche et des réponses finales du monde de la recherche**

Cette séquence consiste d'une part à compléter les projets pédagogiques par l'apport de la recherche grâce à l'aide de l'équipe de « passeurs », et d'autre part pour les chercheurs, à proposer des sujets de recherche articulant leur offre initiale de recherche avec les préoccupations des enseignants.

2.2.1) Formulation de la réponse finale à l'AMI concernant les projets des enseignants adossés à la recherche

En trois pages maximum les points suivants seront renseignés :

- ✓ L'intégration au sein des réponses initiales de l'apport de la recherche suite aux discussions avec les chercheurs, formant un ensemble articulé et argumenté.
- ✓ Les modalités envisagées pour la mise en œuvre du projet, les moyens à mobiliser, le calendrier de mise en œuvre et les échanges prévus avec les chercheurs lors du déroulement du futur projet.
- ✓ Le cas échéant, la suggestion de sujets de mémoires de master MEEF, susceptibles d'accompagner les projets. Il s'agit d'expérimenter une méthode pour diffuser vers la formation initiale les travaux de l'ICÉ pilote tout en contribuant à approfondir certains points des projets.

2.2.2) Formulation de la réponse finale à l'AMI des équipes de chercheurs en matière de recherche

Les équipes de chercheurs ayant répondu à la première séquence de l'AMI préciseront leur offre initiale tout en prenant en compte les questions soulevées par les enseignants. Il peut s'agir d'équipes appartenant à un seul laboratoire ou à plusieurs laboratoires pouvant s'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire. Chaque contribution, en trois pages maximum, renseignera de manière synthétique les points suivants :

- ✓ La définition de sujets de recherche pouvant donner lieu à des travaux de thèses ou de post-docs, leur justification et leur situation par rapport à l'état des connaissances actuelles, leur adéquation avec la demande des enseignants.
- ✓ La méthodologie utilisée pour le déroulement de la recherche et les différentes étapes de sa mise en œuvre.
- ✓ Les collaborations internationales dont pourra bénéficier l'activité de recherche.
- ✓ Les moyens à mobiliser pour développer ces activités.
- ✓ Le nom des équipes de recherche participant au projet et leur(s) unité(s) de recherche et établissement(s) de rattachement.
- ✓ Le nom du responsable du projet et ses coordonnées professionnelles.

- ✓ Une liste de cinq publications dans des revues internationales à comité de lecture des responsables d'équipes de chercheurs participant au projet.
- ✓ Toute information ou précision que les porteurs de projet jugeront utiles pour éclairer le Conseil Scientifique.

### **2.3) Le lancement de l'AMI et les modalités de réponse**

#### Le lancement de l'AMI

Il aura lieu début janvier 2016. Il se fera sous l'égide conjointe des trois Rectrices, Chanceliers des Universités, auprès des établissements du système éducatif des trois académies, des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche de la région Auvergne Rhône-Alpes et des trois directeurs d'ESPE. Ce lancement sera accompagné du soutien actif des corps d'inspection, des CARDIE, etc. des responsables des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche de la région et des responsables d'ESPE.

Les dates limites des réponses aux différentes séquences :

- ✓ Réponse préalable du système éducatif : **11 mars 2016** ;
- ✓ Réponse préalable des milieux de la recherche : **11 mars 2016** ;
- ✓ Réponse finale des projets pédagogiques adossés à la recherche : **8 avril 2016** ;
- ✓ Réponse finale des projets de recherche : **8 avril 2016**.

Les modalités pratiques :

- ✓ Adresses électronique et postale de réception des réponses:
- ✓ Contact pour obtenir des informations:
- ✓ Coordonnées de la personne ressource pour tout contact avec l'équipe projet:

### **2.4) Le traitement des réponses à l'AMI**

Le Conseil Scientifique (CS) sera saisi pour étudier les projets soumis au cours du mois d'avril 2016. Il donnera son avis et fera des recommandations à partir d'une analyse portant sur l'originalité, la pertinence et la qualité des projets pédagogiques adossés à la recherche. Pour les projets de recherche, qui constitueront le socle à partir duquel seront définies les orientations scientifiques du réseau, le conseil analysera l'originalité des propositions par rapport à l'état des connaissances actuelles, la qualité de la méthodologie proposée, la pertinence et la qualité des coopérations internationales envisagées, l'adéquation entre les moyens attendus et l'ampleur du projet. Ce Conseil Scientifique sera composé d'experts relevant des missions de l'ICÉ, extérieurs à la région Auvergne Rhône-Alpes, et sera ouvert à l'international.

Le Comité Stratégique de Suivi (CSS) de l'expérimentation établira la liste des projets retenus en se référant à l'avis et aux recommandations du CS. Début mai, la liste des projets retenus sera publiée. Ce comité comprend des représentants du ministère, les trois rectrices, les responsables des sites universitaires, les directeurs des ESPE et de l'IFÉ/ENS de Lyon, des personnalités extérieures.

Les membres des projets pédagogiques adossés à la recherche et les membres des projets de recherche retenus par le CSS constituent alors le réseau.

## 2.5) Les moyens pour l'expérimentation

### Le financement

Un financement de 200 k € de la part de la DGESIP correspondant aux postes budgétaires suivants : des post-docs, des frais de fonctionnement pour la construction de l'ICÉ pilote et l'élaboration ultérieure de son programme d'activité, un financement pour assurer les frais de fonctionnement au démarrage de l'ICÉ.

Un apport des universités sous forme de contrats doctoraux et un apport des rectorats pour expérimenter sur la fonction de « passeur ».

Un financement éventuel des collectivités locales.

NB : Au-delà des financements mentionnés ci-dessus, l'équipe projet fournira à l'ICE pilote une synthèse des différentes sources possibles de financement, permettant d'assurer un fonctionnement pérenne de L'ICÉ.

L'équipe projet de mise en œuvre de l'expérimentation comprend :

- ✓ L'équipe de « passeurs » qui constitue la structure d'interface entre chercheurs et enseignants.
- ✓ Une cellule dédiée de l'Institut Français de l'Éducation de l'ENS de Lyon (IFÉ/ENS) dont un chef de projet assurant la coordination générale de l'expérimentation et un ingénieur recherche participant aux travaux.
- ✓ Les membres de la mission en charge pour le MENESR de l'expérimentation. La responsabilité générale de l'expérimentation est assurée par Roger Fougères chargé de mission par le MENESR



## **PARTIE E :**

### **SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA MISSION PRÉVUS EN 2016**

La mission conduira deux types d'activités au premier semestre 2016.

Le suivi de l'expérimentation de l'ICE pilote.

L'étude des modalités d'essaimage au niveau national. A ce titre les actions suivantes seront menées:

#### **1) *Evaluation de l'expérimentation***

Il sera procédé à une évaluation qualitative de l'expérimentation faite en Auvergne Rhône Alpes. Nous ferons le bilan de la mise en place du démonstrateur à la fin du mois de juin, date à laquelle en principe, il sera prêt à mettre en œuvre son programme d'activité. Nous tirerons partie de cette évaluation pour définir les conditions favorables à un essaimage. Nous analyserons les différents points suivants :

- La pertinence des choix faits dans l'appel à manifestation d'intérêt (AMI),
- La qualité de la diffusion de l'AMI et éventuellement les difficultés rencontrées tant du point de vue des enseignants que des chercheurs, la manière dont il a été perçu par les partenaires et la qualité de l'accompagnement des porteurs de projet par les cadres des académies et les membres de l'équipe projet.
- Le nombre et la qualité des réponses à l'appel à projet,
- La manière dont a fonctionné la structure d'interface : efficacité de son organisation, qualité du dialogue entre enseignants et chercheurs avec une brève enquête de satisfaction auprès des partenaires, bilan de l'activité des stagiaires dans leur fonction de « passeurs »,
- La qualité des projets évaluée par le conseil scientifique et l'analyse des conditions de la réussite à l'AMI,
- L'analyse de la manière dont le réseau constitué s'est organisé, qualité du programme d'activité évaluée par le conseil scientifique,
- Enfin analyse du rôle du conseil scientifique, du Comité Stratégique de Suivi et de l'équipe projet.

#### **2) *État des forces pour envisager un essaimage***

- Définition de la nature et de l'organisation des forces scientifiques nécessaires pour la mise en place des ICÉ sur un territoire au regard de l'expérimentation Auvergne Rhône-Alpes et du *benchmark* international.

- Cartographie des forces scientifiques sur le territoire national en recherche sur l'éducation pour définir les territoires les plus pertinents pour développer des ICÉ, afin de disposer d'une masse critique de ressources scientifiques. Analyse de la qualité de ces forces au regard du contenu de l'étude précédente et dans la perspective du financement par le Commissariat général à l'investissement (CGI). L'enquête flash de la DGESIP auprès de l'ensemble des chercheurs travaillant sur l'éducation sera une base de données intéressante pour établir cette cartographie.
- Cartographie de l'innovation pédagogique en France afin d'illustrer la volonté d'innovation plus ou moins grande des territoires. Les documents ressources que la DGESCO mettra à disposition seront mis à profit pour cette partie de l'étude.
- Croisement des deux cartes.

### **3) Étude des conditions d'un essaimage réussi**

- Prise en compte de l'évaluation qualitative de la création d'un démonstrateur d'ICE en Auvergne Rhône Alpes (voir supra)
- Analyse de la situation des rectorats du point de vue de leur organisation, des ressources humaines disponibles en terme quantitatif et qualitatif pour permettre un essaimage des ICÉ. Par exemple, quelle situation actuelle du CARDIE, quelles évolutions à promouvoir ? Etc.
- Définir en quoi une structuration de la recherche sur un site est un facteur de réussite pour un ICÉ, formulation de recommandations si besoin est.
- À partir de l'expérimentation, définir quel(s) est / sont le ou les mode(s) de gouvernance pertinent(s) pour un ICÉ, en fonction des situations locales ?
- En termes de médiation quel cursus à définir au sein des ESPE et / ou des écoles doctorales pour former des médiateurs disposant d'une double compétence : connaissance de la recherche et du milieu éducatif ?
- Approfondissement du modèle économique :
  - ✓ Possibilités offertes par les différentes sources de financement de l'État et contact à prendre avec les organismes gestionnaires.
  - ✓ Sensibilisation des autres sources de financement potentielles : collectivités locales (prendre contact avec les associations nationales d'élus pour les départements) les entreprises, le mécénat, etc.
- Étude de la possibilité d'un accès aux données de la recherche régulièrement actualisée dans une démarche « *open source* », étude de la mise en œuvre d'une plateforme numérique dédiée apte également à diffuser les actions d'innovation des ICÉ. Un tel dispositif serait fondamental pour les territoires qui disposent d'un potentiel de recherche limité.
- Gestion nationale du réseau des ICÉ.

#### **4) Réflexions à mener sur l'intitulé définitif des Instituts de l'Éducation**

L'appellation initiale fait référence à Carnot. Ceci correspond au transfert de concept des Instituts Carnot actuels de coopération entre laboratoires universitaires et entreprises, essentiellement pour développer de la recherche collaborative, ce qui est le cas pour l'éducation mais d'autres missions existent comme celles du transfert ou de la diffusion des résultats des travaux, vers le système éducatif. Une réflexion sera menée pour définir un autre savant référent mieux en phase avec les objectifs de l'éducation et évitant un risque de confusion avec les Carnot actuels. Condorcet pourrait être un candidat.

#### **5) Mise en place d'un label pour les Instituts de l'Éducation**

- Étude de l'intérêt et des possibilités de promouvoir un tel label en définissant ses caractéristiques portant sur la qualité des actions menées et de la gouvernance, l'insertion dans un réseau des ICÉ dont les objectifs seraient à définir, etc.
- Étude de deux possibilités : un label uniquement pour les ICÉ, du type Institut Condorcet de l'éducation ou un label Carnot général avec deux champs d'intervention : les Carnot actuels en lien avec les entreprises pour l'ingénierie et les ICÉ tournés vers le système éducatif et la formation des personnels des entreprises. (Contact préalable à prendre avec l'association des Instituts Carnot actuels.).

#### **6) Quelques visites de sites**

L'objectif est de faire connaître l'expérimentation d'un pilote sur quelques sites et de tester auprès de recteurs et de responsables universitaires les possibilités d'un essaimage réussi. Les sites visités auront des profils différents tant du point de vue du potentiel de recherche que des caractéristiques du système éducatif local.

## **ANNEXE 1 : Composition du Comité Stratégique de Suivi**

### **Représentants institutionnels :**

Ministère : trois représentants

- ✓ DGESCO
- ✓ DDGESIP
- ✓ DGRI
- ✓

Les trois Rectrices : Lyon, Grenoble, Clermont.

### **Représentants des établissements universitaires :**

Les responsables des trois sites universitaires : Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand ;

Les trois Directeurs d'ESPE : Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand ;

Le Directeur de l'IFÉ / ENS de Lyon.

### **Personnalités extérieures :**

Nicole BELLOUBET, membre du conseil constitutionnel ;

Marie France BERTHET, présidente du PRES de l'université de Toulouse;

Éric ESPERET, ancien président de l'université de Poitiers ;

Jean-Jacques POLLET, ancien recteur ;

## **ANNEXE 2 : Composition structure d'interface**

### **Représentants des rectorats :**

Clermont-Ferrand

Annie BALLARIN (CARDIE)

Gilles RUCHON (doyen IEN ET/EG)

Grenoble

Francis PETIT (CARDIE)

Pascal BOYRIES (doyen IA-IPR)

Lyon

Jean FLEURY (CARDIE)

Patrick LUYAT (doyen IEN 1<sup>er</sup> degré)

### **Représentants des scientifiques :**

Clermont-Ferrand : Pascal HUGUET, DR CNRS

Grenoble : Pascal BRESSOUX, PU

Lyon : André ROBERT, PU

### **Représentants des ESPE :**

Clermont-Ferrand : Roland GOIGOUX, PU

Grenoble : Sylviane VALDOIS, DR CNRS

Lyon : Jean-Luc UBALDI, PRAG

**Canopé :** Marie Claire THOMAS, Directrice

### **Animateurs :**

Olivier REY, Ingénieur Recherche

Daniel SIMON, PU